

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE · STÉPHANE PEU****Député de la Seine-Saint-Denis****Membre de la Commission des lois**

Mardi 17 mars 2020

CORONAVIRUS : organiser la lutte dans la transparence et l'unité nationale

Le Président de la République s'est hier soir, une nouvelle fois adressé aux Françaises et aux Français, annonçant une nouvelle série de dispositions. Celles-ci visent essentiellement à contenir la propagation du virus dans notre pays par la généralisation du confinement, à renforcer l'organisation de la prise en charge des malades, et à amortir le choc économique qui va résulter de ces dispositions, en particulier pour les salariés et les PME.

Je me félicite d'abord que, dans ce contexte de crise sanitaire extrêmement préoccupant, l'esprit de concorde et de responsabilité soit, pour l'essentiel, au rendez-vous du débat public et politique. Nous avons aujourd'hui besoin par-dessus tout d'unité et d'efforts convergents, et non de polémiques.

Au-delà du ton un peu martial du chef de l'État, c'est cette préoccupation que je veux lire dans sa décision de suspendre (et je l'espère finalement d'abandonner) la réforme des retraites et celle de l'assurance-chômage, qui dans ce contexte, auraient gravement porté préjudice à nombre de nos concitoyennes et de nos concitoyens.

A cette heure, nombre de questions restent toutefois en suspens, en particulier celles de moyens financiers exceptionnels qu'il convient de débloquent pour nos hôpitaux, comme l'ont proposé les députés communistes par le vote d'une loi de finances rectificative de la sécurité sociale.

Je pense également aux conditions réelles d'indemnisation des salariés qui, se trouvant en chômage technique, risquent de se voir pénalisés faute de mesures d'exception.

Ces points, comme de nombreux autres, devront être rapidement éclaircis dans un souci d'efficacité dans ce combat vital pour la France et le monde. C'est pourquoi je m'associe à la proposition exprimée hier par le Parti communiste français de créer sans délai, un Comité d'urgence nationale où les forces politiques ainsi que les organisations syndicales et professionnelles pourront œuvrer efficacement, en concertation et dans la transparence, pour triompher de ce virus.

En ce qui me concerne, je reste pleinement mobilisé, en lien avec les autorités de l'État pour m'assurer, en particulier sur le territoire de la Seine-Saint-Denis, que les mesures annoncées seront appliquées dans délai.

**Permanence
parlementaire**Hôtel de Ville
2 place Victor Hugo
93200 Saint-Denis

01 41 68 21 89

contact@stephanepeu.fr

Des permanences ont également lieu à Pierrefitte-sur-Seine et à Villetaneuse.

Retrouvez-moi sur

Stéphane Peu

Stephane1peu

 Abonnez vous
à la newsletteren envoyant votre adresse mail
à newsletter@stephanepeu.fr**Farid Aïd****Député suppléant**

Farid.aid.2020@gmail.com

**LA
GAUCHE
DEBOUT ET
INSOUMISE**